



Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du jeudi 24 mars 2022

27 présents

BERLEMONT Christelle, BINGEN Benjamin, COGET Jean-Michel, COOREMANS Jérôme, DANTINNE David, DEBRUN Edouard, DELADRIERE Marc, DELHAISE Rudy, DEMOULIN Bernard, DESCAMPS Pascal, DOHOGNE Régis, GERADON Céline, GATOT Stéphane, HANCE Véronique, JOURNEE Stéphane, KLEPPER Catherine, MICLOTTE Jessica, MINNE Béatrice, PAULUS Benoît, PETIT-LAMBIN Véronique, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, ROUXHET Frédéric, SCHLEUSNER Patricia, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel.

11 excusés

CAMERMAN Julie, DUCOEUR Jocelyne, GILOT Roland, GODFRIND Bernard, JOURDAIN Frédéric, LAMBERT Françoise, ORBAN Xavier, PETIT Philippe, SAINT AMAND Fabienne, SIMON Catherine, VERCOUTERE Véronique.

Absents

ABSIL Carole, BOONE Catherine, CATINUS Alain, DE LICHTERVELDE Wauthier, DEBOUCHE Bernard, DOCHAIN Didier, MANNENS Cosette, PALUMBO Pietro, SIMONS Raphaël, VAN DEN BROUCKE Gilbert.

Pour l'Administration communale : Géraldine WILLEMS, Marc WANBECQ agents-relais de l'ODR

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, Aurélie MARON, agents de développement

Introduction

Rudy DELHAISE, président, accueille et remercie les membres de la CLDR pour leur participation. Quel plaisir de se retrouver en présentiel !

Il informe des 12 démissions (départs et réputés démissionnaires) et présente les 6 nouveaux membres qui rejoignent la CLDR : Chris BERLÉMONT, Julie CAMERMAN, Didier DOCHAIN, Jocelyne DUCOEUR, Stéphane GATOT, Patricia SCHLEUSNER. Ces changements au niveau de la composition de la CLDR seront actés lors du conseil communal du 31 mars. Une photo de groupe actualisée est ensuite prise.



Le PV de la CLDR du 11 janvier dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Suivi de la procédure d'approbation du PCDR + rôle CLDR

Aurélie VANDEBERG rappelle les prochaines échéances :

- 31 mars : présentation de l'avant-projet de PCDR au conseil communal + demande de la première convention : *FP1.1. « Aménagement de liaisons cyclables entre Warêt et Eghezée et faire vivre le réseau cyclable »*
- 6 mai : présentation du PCDR au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT)
- Approbation par le Gouvernement Wallon (en général, délai de deux mois)
- 1^{ère} demande de convention ? L'approbation par le gouvernement wallon est un préalable à la demande de convention. Pour rappel, il existe deux sessions par an de demande de convention : avril & octobre.

Aurélie VANDEBERG précise ensuite le rôle de la CLDR une fois le PCDR approuvé. Ses missions seront de :

- Participer à la mise en place des projets ;
- Assurer le suivi des conventions ;
- Établir un rapport annuel sur ses activités et le déroulement de l'ODR, à destination des pouvoirs subsidiants
 - Minimum 4 CLDR par année : planification/avis/débats...
 - GT « projets » : suivi/porteur de projets.

Retour population

Des précisions sont ensuite apportées quant au retour qui sera donné à la population suite à l'approbation du PCDR. Comme cela l'a été proposé lors d'une précédente réunion, une brochure spéciale sera distribuée en toutes boîtes. Cette brochure sera distribuée une fois le PCDR officiellement approuvé, à priori vers septembre 2022.

Les membres de la CLDR souhaitent qu'un nombre supplémentaire de brochures soit édité et puisse être distribué aux nouveaux habitants par exemple ou pour d'autres occasions (stand, ...).

Suivi projets – LOT 0

Aurélié MARON prend ensuite la parole pour faire état des projets du Lot 0 discutés lors de précédentes CLDR ou GT :

FP 0.12: Organisation et regroupement des déplacements en lien avec les écoles

- GT en août 2021 : action remontée au niveau de la COPALOC avec courrier dans les écoles (timing souhaité : printemps 2022)
- Actualités au sein des écoles communales : plan de pilotage en cours de rédaction, problème de personnel
- Actions mises en place par la commune : pool cycliste et accompagnateur vélo. Une formation a été donnée par ProVélo début mars pour former des accompagnateurs vélo qui s'engagent en encadrer les jeunes qui passent le « Brevet Cycliste » (5^{ème} & 6^{ème} primaire).

⇒ La réalisation du projet est donc postposée de quelques mois, mais des initiatives communales sont malgré tout prises.

0.5: Création d'une convention unique pour la gestion des salles communales

Deux éléments sont à distinguer : Contrat de gestion (règle la relation entre commune et gestionnaire) >< Règlement d'Ordre Intérieur (règle la relation gestionnaire locataire).

La commune est responsable du respect de l'ordre public et du contrôle des comptes des gestionnaires par exemple. Par contre, c'est le gestionnaire de salle qui fixe les prix de location, prend les réservations et rédige le ROI. La commune a donc peu de regard à ce niveau-là.

Les membres de la CLDR rappellent que cette question a été abordée lors de précédents GT et émane de la consultation des associations qui avait eu lieu au début de l'opération (en mars 2019) et que des exemples concrets y avaient été donné. Ils rappellent également le souhait de disposer d'une offre claire sur le site de la commune des salles disponibles et de leurs spécificités (ex : estrade ou non, coût, bénéficiaires).

Bernard DEMOULIN, membre de la commission cyclable et de la CLDR, prend ensuite la parole pour faire connaître le travail réalisé dans le cadre du **Plan Wallonie Cyclable** :

- 17/11/2021 : comité des usagers identifications des axes cyclables
- 19/01/2022 : comité de suivi – présentation et validation du PIWACY + audit
- 31/01/2022 : conseil communal – approbation du PIWACY
- 01/02/2022 : accusé de réception introduction du PIWACY
- 21/02/2022 : désignation d'un auteur de projet – réception des offres
- 23/02/2022 : « visite de terrain » en présence du SPW mobilité infrastructures - Direction des espaces publics subsidiés
- Suite à la réunion du 23 février, un rapport a été fait au Ministre. En attente de nouvelles de sa part quant à l'approbation de notre PIWACY
- Mars 2022 : désignation d'un auteur de projet

L'objectif de ce Plan est d'obtenir une continuité dans ce qui est aménagé et d'être complémentaire par rapport à la fiche projet du PCDR. L'axe étudié dans Wallonie cyclable est donc Aische-Mehaigne-Longchamps (en rouge sur le schéma).



	Axe	Action	Fiche
	Axe NS (RAVeL et N91)	Entretien	C1-01
	Axe Chaussée Romaine	Limiter le trafic aux modes doux et véhicules agricoles	C1-02
	Axe Chée Romaine – Warêt-la-Chée (NO–SO)	Plusieurs interventions	C1-03
	Axe Liernu-Boneffe	Limiter le trafic aux modes doux et véhicules agricoles	C1-04
	Axe Dhuy – Hanret	Plusieurs interventions	C1-05

Aurélie MARON évoque le comité de pilotage mis en place dans le cadre du **Plan Energie et Climat**. Certains membres de la CLDR (non présents ce soir) font partie du comité de pilotage. S'ils l'estiment pertinent, un retour aux membres de la CLDR pourra être fait lors d'une prochaine soirée.

Projets à venir

FP 1.2: Création de nouveaux itinéraires de balade mettant en valeur le patrimoine

Aurélie MARON informe qu'une réunion avec Marc Wanbecq et Laurence Garot du centre culturel s'est tenue le 14 mars. L'objectif était de pouvoir favoriser les partenariats et les collaborations entre le centre culturel (via la commission Nature et Loisirs) et le service environnement de la commune. Il a été convenu de mettre en place un GT sentiers. L'appel aux membres se fera de manière large (CLDR, CNL, CCATm, Agenda 21 et population (bulletin communal)).

Chaque citoyen intéressé recevra une carte détaillée d'une portion du territoire et se chargera (seul ou en groupe) de répertorier les sentiers durant l'été. Cet inventaire constitue un préalable pour mener des réflexions quant à l'ouverture de nouveaux sentiers et/ou la création de nouvelles balades.

La première rencontre se tiendra le jeudi 12 mai à 20h00 ; les personnes désireuses de s'investir sont invitées à se manifester.

Les membres de la CLDR soulignent l'importance d'inclure tout type d'usagers (cavalier, piéton, vélo, ...). La CCATM a déjà réalisé un travail sur cette thématique. Il est également précisé que le site internet « chemins.be » référence déjà un nombre intéressant de chemins. Etienne de Wouters anciennement présent dans la CLDR est également une ressource en la matière.

FP 1.11 : Mise en place d'une structure pour faciliter le bénévolat

Ce projet s'inscrit également dans le Plan Stratégique Transversal du CPAS. La FRW a pris un premier contact avec Delphine LAMBOTTE, directrice générale du CPAS, pour réfléchir à la faisabilité de ce projet, du délai et de la manière d'y faire participer les citoyens.

Prochaine CLDR

Aurélié MARON invite ensuite les membres de la CLDR à réserver leur matinée du dimanche 15 mai pour une visite de terrain à la commune de Braives ; commune qui en est à sa deuxième ODR. Le but de cette rencontre est de découvrir des aménagements qui ont été réalisés grâce notamment à des subsides en développement rural.

Divers

Aurélié VANDEBERG propose ensuite d'inclure un moment récurrent intitulé « Les 5 dernières minutes ». Les membres de la CLDR sont invités à partager, par exemple, une actualité ou un évènement prochainement organisé de leur village.

La synthèse du PCDR et le Qui est Qui Book sont remis aux membres présents. Les membres reçoivent également une fiche incomplète du QQ Book, sont invités à identifier le membre et à débiter le moment convivial en buvant un verre avec cette personne.

La soirée se poursuit et se termine par ce moment convivial tant attendu ! 😊

La réunion se clôture à 21h30.

Pour le secrétariat de l'ODR
Aurélié VANDEBERG, Aurélié MARON

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Aurélié Vandenberg ou Aurélié MARON de la Fondation Rurale de Wallonie
par mail à a.vandenberg@frw.be; ou par téléphone au n° 019/58 93 25*